

haute intelligence, de leur grande vertu et de leur désintéressent, mais nous ne sommes pas disposés à leur donner davantage.

Il a été déclaré par les libéraux de la province de Québec, all'és de l'hon. monsieur, ce dont je suis chagrin, et répété par eux que les prêtres du pays n'avaient pas autre chose à faire que de rester dans leur sacristie; mais, nous, les conservateurs du Bas-Canada, disons hardiment que nous ne croyons pas du tout à cette doctrine, et nous en appelons aux membres de cette Chambre et à tout le pays, aux libéraux comme aux conservateurs, aux catholiques comme aux protestants, pour répondre si, dans certaines circonstances difficiles, ce principe serait juste, et si nous ferions encore partie du noble empire britannique, si les prêtres du Bas-Canada étaient restés dans leurs sacristies.

Je vous le demande, messieurs, qui appartenez à des nationalités et à des croyances différentes, si les membres du clergé n'étaient pas sortis de leurs sacristies et n'avaient pas appris aux habitants du Bas-Canada quels étaient leurs devoirs envers Celui qui fait l'objet de leur culte, et envers leur souveraine et la patrie, ce pays serait-il partie intégrante de l'empire britannique? J'ajoute qu'il ne sied pas à aucun protestant de Québec, qui connaît ce fait, de venir nous reprocher d'être conduits par le clergé, et d'affirmer que nos prêtres devraient toujours rester dans leurs sacristies.

Maintenant, M. l'Orateur, considérons si nous sommes gouvernés par les prêtres ou non. Je dirai au directeur général des Postes que cela ne le regarde pas, et qu'il n'appartient pas à aucun homme qui ne professe notre foi, pas plus qu'il ne nous siérait de nous mêler de vos opinions religieuses, ou des opinions de ceux qui ont une croyance différente à la nôtre. Si nos concitoyens de différentes croyances religieuses ne veulent pas se laisser guider par leur clergé, malgré ses grandes lumières, c'est leur affaire, mais ils n'ont pas à s'occuper de la manière dont nous formons nos opinions. S'ils veulent suivre d'autres enseignements c'est encore leur affaire.

Tout ce que nous avons à faire, c'est de voir à ce que l'influence que l'on ex-

erce ne nous soit pas préjudiciable, mais pas davantage. Dans ces circonstances, M. l'Orateur, je demanderai aux protestants du Bas-Canada de nous dire s'il n'en est pas ainsi. Peu vous importe qui influence nos opinions et qui nous donne nos instructions, tant que ces avis conduisent à cette politique libérale et tolérante, que tout franco-Canadien et tout catholique de la province de Québec, est prêt à suivre à l'égard de ses concitoyens, quelles que soient leur croyance et leur nationalité.

Je me rappelle, M. l'Orateur, avoir parlé une fois de religion pendant une élection, dans toute ma vie politique, qui n'a pas été bien longue, et savez-vous dans quelles circonstances? Je n'ai pas fait appel en cette occasion au sentiment religieux de mes compatriotes contre un protestant—ce que je n'ai jamais fait; mais j'ai fait appel aux sentiments de mes concitoyens catholiques en faveur d'un protestant. Je leur expliquai leur devoir à l'égard d'un candidat qui était accusé d'être franc-maçon, et qui, comme tel, ne devait pas en conséquence avoir droit de siéger dans cette Chambre. Je leur déclarai que nous devions en ce pays vivre en bons termes les uns avec les autres, et qu'il nous fallait accepter les protestants tels qu'ils étaient. Il faut que vous nous acceptiez avec notre catholicisme, avec nos sentiments, avec nos principes, et avec nos préjugés, et il nous faut vous traiter de la même manière. Je déclarai à mes co-religionnaires qu'un protestant devant être élu—lequel devait avoir ses propres idées et principes—ils n'avaient pas le droit de considérer autre chose que sa carrière politique et son propre mérite, du moment que sa foi ne lui défendait pas d'appartenir à la franc-maçonnerie. Et par qui ai-je été combattu? Par les libéraux du Bas-Canada, qui affirmèrent que ce serait une honte d'être un franc-maçon. Mais je suis heureux de pouvoir ajouter, M. l'Orateur, que ces prélats ultramontains dont l'honorable député parle d'une manière si inconsiderée, ont approuvé la position prise par les ultramontains à Montréal au sujet de l'élection où M. White était candidat.

M. B. DEVLIN — L'hon. monsieur voudra-t-il expliquer ce qu'il entend par catholique ultramontain?